

### **Ci-dessous les mesures sanitaires qui seront adoptées pour les deux courses du Nature de Serbannes qui auront lieu le dimanche 14 Février 2021 :**

- ✓ Inscription en ligne obligatoire limitée au 13 Février à 14h00.
- ✓ Aucune inscription manuscrite le dimanche matin, jour de la course
- ✓ La présentation éventuelle d'une licence ou d'un certificat médical s'effectuera auprès de 2 bénévoles équipés de masque et de gants. Les certificats médicaux seront conservés dans un bac plastique avec couvercle étanche à la poussière.
- ✓ Tous les organisateurs porteront un masque pendant toute la durée de la course jusqu'au nettoyage et rangement compris.
- ✓ Bénévoles et signaleurs : un sac contenant de l'eau, un biscuit et un masque sera remis à chacun lors du briefing avant de partir en poste.
- ✓ Coureurs : Chaque coureur devra être masqué à son arrivée pour le retrait de son dossard. Le dossard, la puce, et le cadeau de bienvenue seront remis dans un sac par 4 organisateurs masqués et gantés.
- ✓ Arrivée : Un masque sera remis par 2 organisateurs masqués et gantés à l'arrivée de chaque coureur. Une bouteille d'eau et une compote seront également distribuées en individuelle par 2 autres bénévoles. Les coureurs conserveront leur dossard.
- ✓ Des rappels micro seront effectués régulièrement pour rappeler les consignes du masque obligatoire départ - arrivée.
- ✓ Ravitaillement : Aucun ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée. Les coureurs seront en autosuffisance.
- ✓ Podiums : Les podiums se dérouleront en plein air. Là encore port du masque obligatoire plus des gants pour les organisateurs et(ou) sponsors lors la remise des lots.
- ✓ Aucun classement papier ne sera remis aux concurrents. Les résultats seront consultables et téléchargeables en live sur smartphone et site internet.
- ✓ Vin d'honneur offert par la Mairie supprimé de la manifestation.